



Grand-Duché de Luxembourg

Commune de
FISCHBACH

AVIS DE PUBLICATION

Administration de la Gestion de l'Eau

Conformément à l'article 24, al.1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public qu'une demande en obtention d'une autorisation en vue de la réalisation des travaux suivants a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau :

| | |
|--------------------------|--|
| N° de dossier : | EAU-AUT-24-0560 |
| Objet de la demande : | Réalisation de deux forages dirigés sous les cours d'eau «Wisebaach» et «Ernz Blanche» à Fischbach |
| Emplacement de l'objet : | Commune de Fischbach section A de Fischbach et section B de Koedingen |
| Demandeur : | SGL Ingénierie S.A. 2 Z. A. Um Lënster Bierg, L-6125 Junglinster |
| Maître d'ouvrage : | Creos Luxembourg S.A. L-2555 Luxembourg |

Le résumé de la demande d'autorisation est déposé à l'inspection du public au secrétariat communal.

Fischbach, le 3 juillet 2024

Viviane Heuskin
secrétaire communal



Lucien Brosius
bourgmestre